

INDEX EGALITE FEMMES - HOMMES

Dell Technologies a toujours placé la diversité et l'inclusion au cœur de sa culture et de ses valeurs. Cela se traduit par la mise en place d'une stratégie dédiée et menée à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les domaines de la diversité, notamment l'égalité femmes – hommes.

Le gouvernement français a adopté en 2018 une loi impliquant la publication d'un Index de l'égalité femmes – hommes pour toutes les entreprises d'au moins 50 salariés en France. Cet index demande aux entreprises de calculer un certain nombre de mesures liées aux rémunérations des hommes et des femmes afin de supprimer d'éventuels écarts et d'atteindre une parfaite égalité professionnelle.

L'index est calculé sur la base de cinq indicateurs, et la législation impose aux entreprises qui obtiennent un score inférieur à 75 sur 100 de mettre en place un plan d'action afin de réduire l'écart. Plus d'informations sur l'index, les critères ou la méthode de calcul sont disponibles sur le [site du gouvernement](#).

Notre score de **84 points** sur 100, nous encourage à maintenir et poursuivre nos efforts en matière de diversité et d'inclusion afin de continuer notre progression. Nous sommes sur une voie positive tout en étant conscients du travail qu'il reste à accomplir et des opportunités d'améliorations.

Voici par ailleurs la note relative aux 5 indicateurs :

INDICATEURS	NOTE OBTENUE PAR DELL
Écarts de rémunération	39/40
Écarts d'augmentations individuelles	10/20
Écarts de promotions	15/15
Pourcentage de salariées augmentées en retour de congé maternité	15/15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10